



N°  
**106**

# Vivre à **Poliénas**

Bulletin Municipal  
Octobre 2016



# RÉTROSPECTIVE

2

## Ça s'est passé à Poliéñas... Ces 3 derniers mois



**1** 14 juillet, fête nationale, repas partagé et bal populaire offert par la municipalité



**2** Samedi 6 août, repas champêtre pour les chasseurs

**3** Lundi 29 août, soirée à l'église organisée par la paroisse et la fédération française des amis de l'harmonium

**4** Samedi 3 septembre, forum des associations

**5** Dimanche 11 septembre, démonstration de pilotage d'hélicoptères, organisée par le "Vercors modèle club"



**6** Café histoire, une fois par mois

**7** C'est la rentrée, et les enfants de grande section de maternelle, de cours préparatoire et de cours élémentaire 1<sup>ère</sup> année, se rendent à la piscine Olympide à Chatte



Légendes photos couverture :

L'équipe de foot des nouvelles recrues, journée raquettes au tennis club, voyage au Puy du fou pour les mollets de coton, rentrée des classes pour les tout petits.

Déjà mi-octobre, le ramassage des noix est à son plein rendement et, pour les plus jeunes, les vacances de la Toussaint arrivent, après une rentrée scolaire qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions.

Les inscriptions aux services périscolaires, cantine, garderie et TAP, informatisées depuis la rentrée se sont, dans l'ensemble, bien passées et sont de plus en plus nombreuses.

A souligner, l'organisation du Téléthon le 26 novembre, par Mmes Christelle Damieux et Bénédicte Colpin, pendant les TAP.

Les emplois jeunes mis en place par la municipalité depuis 2014 ont eu un franc succès puisque onze jeunes de Poliéas ont participé aux diverses tâches communales (relevés des compteurs d'eau, ménage, secrétariat, espaces verts).

Il en est de même pour trois collégiens qui ont effectué un stage à la municipalité.

Début septembre, le traditionnel Forum a permis de découvrir deux nouvelles associations, la chorale "Chante Noix" et "Entre 2 pas" (danse de salon), portant leur nombre à vingt. Ces associations étaient représentées et ont distribué leur dynamisme et leur bonne humeur. Merci à tous ces bénévoles.

Coté administratif, le remplacement de Claire Grand, secrétaire générale partie en mars 2016, n'a pu être effectif que mi-mai par Stéphanie Girardet, actuellement en poste. Pendant cette période, la totalité des tâches a été redistribuée au personnel restant, Mercedes Navarro, Marie-Hélène Matos, Elodie Mollette, aidées par Carine Croibier qui a assuré l'intérim. C'est pourquoi il a fallu modifier à plusieurs reprises les horaires d'ouverture de la mairie au public. Il en est de même aux services techniques avec l'absence, depuis décembre 2015, pour cause de maladie d'un titulaire, ce qui handicape fortement le bon fonctionnement de ce service.

Tous ces aléas n'ont pas empêché les élus de continuer à travailler et de faire avancer les projets municipaux :

- le projet du lotissement (4 lots) de la municipalité vers les services techniques,
- la réfection du lagunage qui sera effective fin d'année 2016 et le choix des entreprises pour sa réalisation qui s'est faite le 23 octobre 2016,
- l'ouverture de la déchèterie de Vinay le 1<sup>er</sup> décembre 2016,
- et les réunions concernant la fusion des trois communautés de communes qui se multiplient afin de préparer au mieux cette fusion le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le conseil municipal, en séance du 7 septembre, a validé :

la demande de DUP pour l'acquisition du terrain de la Marcousse et a avancé dans

le projet de restructuration du centre du village,

- la révision partielle du PLU au Lotaret.

Conscient de maintenir sur notre territoire des services de gendarmerie de proximité pour garantir la sécurité de nos populations, dans le contexte que nous connaissons actuellement, j'ai interpellé les trois présidents intercommunaux sur mon inquiétude concernant la fermeture de la gendarmerie de Saint Gervais et dans un futur proche, celle de Vinay sans concertation avec les élus. Il est primordial que cette compétence sécurité soit prise en compte par la future gouvernance de la nouvelle communauté de communes (fusion de la 3C2V, Bourne à l'Isère et Pays de St Marcellin). Par ailleurs, il serait nécessaire d'instaurer une police de l'environnement, organisée autour "de gardes champêtres intercommunaux" qui seraient chargés de missions de police rurale mais également de compétences entrant dans le pouvoir de police du maire (santé publique, dépôts sauvages d'ordures, pollution des eaux et des milieux aquatiques, vols et dégradations en milieu rural, nuisances, problèmes de voisinage, surveillance forestière, chasse, pêche, voirie...). Ces propositions répondent aux besoins de notre territoire de disposer d'une présence de police de terrain.

Bien cordialement

Votre Maire

Bernard FOURNIER

## SOMMAIRE

● Rétrospective	2	● Vie locale	10
● Mot du maire	3	● Vie associative	13
● Vie municipale	4	● Etat Civil / ● Mémento	18

## Décisions et délibérations du conseil municipal

### Conseil municipal du 7 septembre

#### ■ Délibération n° CM07092016-01 : Approbation des nouveaux règlements intérieurs des salles municipales

Mise en place d'une charte de tri des déchets (en annexe). Les utilisateurs des salles municipales devront trier leurs déchets conformément à cette charte qui est annexée au règlement intérieur.

Un chèque de caution de 150 euros sera réclamé pour le respect de cette charte. Si toutefois, il est constaté lors de l'état des lieux sortant, un non-respect du tri des déchets, la municipalité se réserve le droit de conserver la caution.

En début d'année scolaire, les associations devront également fournir un chèque de caution de 150 euros pour le respect de la charte de tri des déchets, accompagné d'un chèque de dépôt de garantie de 800 euros pour la mise à disposition de salles municipales. Les associations seront destinataires des nouveaux règlements intérieurs qu'ils devront signer en joignant une attestation d'assurance.

#### ■ Délibération n° CM07092016-02 : Modification du règlement du cimetière communal – Article 66 : Columbariums

Décision d'harmoniser les façades des cases des columbariums du cimetière de Poliénas. Il est proposé d'encadrer l'identification des emplacements par des plaques respectant les mêmes caractéristiques : texte doré et épitaphe/pictogramme en blanc.

Ces spécificités seront rajoutées dans le règlement du cimetière à l'article 66. Le nouveau règlement sera affiché avec le plan nominatif des emplacements à l'entrée du cimetière.

#### ■ Délibération n° CM07092016-03 : Lancement de la DUP (Déclaration d'Utilité Publique) emportant mise en compatibilité du PLU dans le cadre du projet d'aménagement Centre village

Lancement de la demande d'examen au "cas par cas" auprès des services de l'Etat et de la procédure de DUP "emportant mise en compatibilité du PLU", et ce conformément à la procédure DUP-MEC R.112-4 du Code de l'expropriation et à l'article L.123-14 du code de l'urbanisme. Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère.

#### ■ Délibération n° CM07092016-04 : lancement des travaux relatifs aux arrêtés municipaux n°2015-118 du 17/10/2015 et n°2016-0013 du 04/02/2016 ordonnant



sictom  
sud grésivodan

COMMUNE DE POLIÉNAS  
(Isère)

avec le soutien de :



ECO  
EMBALLAGES

### CHARTE DE TRI DES DÉCHETS DES SALLES MUNICIPALES



Lors de l'utilisation d'une salle municipale, je m'engage à trier les déchets ci-dessous et à les déposer dans les containers mis à ma disposition.

**Les emballages plastiques / métalliques / en cartonnage / briques alimentaires :**

Déposez-les en vrac (pas dans un sac)

BIEN VIDÉS, NON LAVÉS

TOUTES LES BOUTEILLES EN PLASTIQUE

TOUTES LES BARQUETTES, TOUTES LES POTS

LES BUSTERS

TOUTES LES EMBALLAGES SOUPLÉS ET FILMS EN PLASTIQUE

Les grands cartons mis à plat peuvent être déposés à côté du container à emballages plastiques.

**Les ordures ménagères :**

Mettez-les dans un sac d'ordures ménagères de 30 litres (fournis par la Mairie)

EN SAC, 30 LITRES MAXIMUM, FERMÉ

EMBALLAGES

PILES

VERRE

PRODUITS TOXIQUES

PAPIERS

**Les emballages en verre :**

Déposez-les en vrac directement dans les moloks prévus à cet effet dans l'un des points propres (sans bouchon ni couvercle)

TOUTES LES POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES

#### des mesures provisoires au cas de péril imminent

Considérant que le propriétaire de l'immeuble situé sur la parcelle n° B1314 sise 135 Raccourci du Moulin à Poliénas n'a, à ce jour, réalisé aucun travaux sur son immeuble pour mettre fin à tout péril imminent, le Conseil Municipal décide de faire exécuter d'office les travaux de sécurisation de la toiture, pour un montant estimé de 7 840 € HT (taux de TVA en vigueur), dépense qui sera imputée sur le budget communal.

Monsieur le Maire est autorisé par le Conseil Municipal à émettre un titre de recettes, au nom du propriétaire, pour le recouvrement des frais engagés par la Commune pour avoir mis fin à tout péril imminent de son immeuble, y compris tous les frais d'expertise.

#### ■ Délibération n° CM07092016-05 : modification des statuts de la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors délibérés en séance du Conseil Communautaire du 2 juin 2016

Dans le cadre de la loi NOTRe du 7 août 2015 portant "nouvelle organisation territoriale de la République" et au vu des circulaires n° 40359 et 40360 relatives respectivement à la nouvelle répartition des compétences en matière d'interventions économiques des collectivités territoriales et de leurs groupements, et aux incidences de la suppression de la clause de compétence générale des départements et des régions sur l'exercice des compétences des collectivités territoriales, la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors a dû procéder à une mise en conformité rédactionnelle prévue par l'article 66 de la loi

NOTRe afin de mettre la Communauté de Communes en capacité d'exercer pleinement les compétences prévues par la loi dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Cette délibération modifie donc les statuts comme suit :

- Ajout de la nouvelle compétence obligatoire "Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage"
  - Elargissement de la compétence "Développement économique"
  - Passage de la compétence "Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés" en catégorie des compétences obligatoires
  - Passage des compétences "Collecte, transport et distribution de l'eau potable" et "Action sociale d'intérêt communautaire" en catégorie des compétences optionnelles
- Le Conseil Municipal valide les transferts de compétences proposés par les nouveaux statuts de la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors délibérés en séance du Conseil communautaire du 2 Juin 2016

**■ Délibération n° CM07092016-06 : approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'Eau potable et de l'Assainissement (RPQS) pour l'année 2015**

Approbation du Rapport annuel 2015 obligatoire sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable et de l'assainissement (RPQS) établi par la Régie de Vinay et approuvé en séance du Conseil communautaire le 2 Juin 2016, dans le cadre de la délégation accordée à la Régie de gestion du service public de distribution de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées.

**■ Délibération n° CM07092016-07 : convention de partenariat avec le SEDI concernant l'Assistance aux Projets d'Urbanisme**

Signature d'une convention d'Assistance aux Projets d'Urbanisme (A.P.U) entre le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) et la commune de Poliénas.

L'Assistance aux Projets d'Urbanisme peut être utile lors d'études prospectives d'urbanisation sur la commune, soit de façon ponctuelle, soit lors des études des OAP (Orientations d'Aménagement Programmées) relatives à l'élaboration ou la révision du PLU. Elle est nécessaire à la collectivité pour procéder à l'analyse de la proposition technique et financière (PTF) présentée par le concessionnaire ENEDIS dans le cadre des raccordements aux réseaux de distribution publique d'électricité.

Cette convention entre le SEDI et la commune, formalisant ce service gratuit offert par le SEDI à ses adhérents, est conclue pour une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction. La commune transmettra également systématiquement au SEDI les propositions techniques et financières émises par le concessionnaire par voie dématérialisée.

**■ Délibération n° CM07092016-08 : validation des actions menées sur le site de l'ENS Marais de Montenas au titre de l'année 2016**

Dans le cadre du renouvellement de la

convention d'inscription du site "Marais de Montenas" (SL097) au Réseau des Espaces Naturels Sensibles Isérois du Conseil Départemental de l'Isère, convention qui s'inscrit dans le Plan de Préservation et d'Interprétation (PPI) 2014-2018 permet-

tant à la Commune de bénéficier de moyens techniques, fonciers et financiers pour préserver le site à long terme, le Comité de site, qui s'est réuni le 1<sup>er</sup> juillet 2016 en mairie, a validé les actions de l'année 2016 suivantes :

TYPE	N° OPÉRATION	DESCRIPTION DES ACTIONS AU TITRE DE 2016	COÛT
F	OP1	Mise à jour des limites ENS	1 200 €
I	OP6	Bûcheronnage partiel	5 000 €
F	OP7	Fauche	5 100 €
I	OP8	Restauration écologique de l'étang : analyses complémentaires en 2016	1 200 €
F	OP9	Suivi de la composition floristique	2 000 €
F	OP10	Suivi reptiles et amphibiens	4 200 €
<b>TOTAL</b>			<b>18 700 €* </b>

\* Hors subventions

Le Conseil Municipal valide les actions susvisées au titre de l'année 2016 et autorise le Maire à faire procéder aux travaux nécessaires à l'entretien et la restauration du

site ENS de Montenas validés en Comité de site du 1<sup>er</sup> juillet 2016, à procéder au règlement des travaux exécutés sur le site, et à solliciter Monsieur le Président du

Département de l'Isère pour l'octroi des subventions relatives à ces travaux dans le cadre de la convention avec le Département.

**■ Délibération n° CM07092016-09 : création d'un poste de coordinatrice périscolaire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires**

périscolaires, création d'un poste de coordinatrice périscolaire conformément à l'article 3-3-5° de la loi 84-53 du 26 janvier

1984 "[...] lorsque la création ou la suppression de l'emploi dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public [...]".

Le poste de coordinatrice périscolaire créé

correspond au grade d'Adjoint Administratif de 2<sup>ème</sup> classe, poste permanent, à temps non complet à raison de 27h30 hebdomadaires en période d'école, avec annualisation de la rémunération, pour une durée de 3 ans renouvelable avant chaque année scolaire.

## CCAS

### Repas des anciens

Les personnes de 68 ans et plus, (nées en 1948 ou avant) habitant Poliénas et qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales sont priées de se faire connaître assez rapide-

ment en mairie, pour pouvoir bénéficier du repas ou du colis de Noël.

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 4 décembre 2016 à midi à la salle polyvalente.



#### ● 90 ans de M. René MASSON

Le mercredi 5 octobre 2016, le CCAS a reçu monsieur Masson ainsi que sa famille, pour prendre le verre de l'amitié à l'occasion de ses 90 ans.

#### ● Convention avec la MJC de Tullins

11 familles de Poliénas ont pu bénéficier d'une aide pour les vacances de cet été, pour



un montant total de 314,50 euros.

Cette convention sera renouvelée jusqu'au 31 août 2017.

## Secrétariat mairie

### Ils ont dit au revoir à Carine



Carine Croibier est arrivée à la mairie de Poliénas en avril dernier, aux commandes par intérim du secrétariat. Elle l'aura assuré avec beaucoup de professionnalisme. Elle a été appréciée de tous, élus et collègues de travail. Elle a apporté et partagé son dyna-



misme, sa jovialité et sa bonne humeur. C'est autour d'une sympathique réception qu'elle a adressé ses au revoir et passé le relais à Stéphanie Girardet. Nous lui souhaitons bonne chance dans sa reconversion. B.P.

## Liste électorale

Il est indispensable de s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre, pour voter l'année suivante.

## Horaires mairie fin d'année

Jeu. 29 décembre et ven. 30 décembre : de 9h à 13h et de 13h30 à 17h.  
Permanence exceptionnelle réservée uniquement aux inscriptions sur les listes électorales : samedi 31 décembre de 9h à 11h.

## Horaires de la poste

Fermeture du lundi 26 décembre 2016 au samedi 31 décembre 2016 inclus.

## Informations

### Dépannage ERDF

09 72 67 50 38

#### AUTRES RENSEIGNEMENTS :

09 69 32 18 53

## Permanences du Maire et des Adjointes

#### Permanences du Maire :

Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 11h à 12h.

#### Permanences des Adjointes :

Le 2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 18h30 à 19h30.

Le dernier samedi du mois de 10h à 12h.

#### IMPORTANT :

Les permanences sont sur rendez-vous uniquement. Pour prendre rendez-vous :

- Par téléphone : 04 76 07 04 28
- Par courriel : mairie@polienas.fr
- Sur internet :

www.polienas.sud-gresivaudan.org, rubrique vie municipale

> conseil municipal

> demander un rendez-vous avec un élu

## Permanences juridiques

Une convention de partenariat vient d'être signée entre l'Ordre des Avocats du Barreau de Grenoble et le Conseil départemental de l'Isère. Dans ce cadre, des permanences juridiques gratuites sont proposées, sur rendez-vous dans les locaux de la Maison du Conseil départemental à Saint Marcellin, avenue Jules David - Tél. 04 76 36 38 38 - fax 04 76 36 38 00.

#### Ces permanences sont ouvertes à tous :

particuliers, entreprises, associations... Elles sont assurées par Maîtres Céline Beraldin et Sophie Ladet, compétentes dans l'ensemble des domaines du Droit. Elles seront présentes les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> vendredis de chaque mois, de 14h à 17h, pour vous conseiller dans vos démarches et vos résolutions de litiges.

Pour prendre rendez-vous, contacter Madame Nadine Louis à la Maison du Conseil départemental tous les jours sauf le mercredi au 04 76 36 38 38.

## Ecole

### 120 élèves inscrits pour cette année scolaire



Cette année, pas moins de 118 enfants ont effectué leur rentrée scolaire. Deux nouveaux arrivants devraient intégrer l'école au retour des vacances de la Toussaint, ce qui portera l'effectif à 120 enfants inscrits.

La fréquentation des activités périscolaires a été de 67 enfants pour le lundi, et de 64 enfants pour le vendredi, répartis par groupe de 9 enfants.

Pour la cantine, les réservations pour la maternelle et le primaire s'élèvent à 30 enfants en moyenne par service.

### Inscriptions

Les parents des enfants nés en 2014, sont priés de se faire connaître en mairie afin de procéder aux inscriptions de leurs enfants pour l'année scolaire 2017-2018.

### Parents d'élèves délégués

La nouvelle équipe de parents d'élèves délégués vient d'être élue. Nous en profitons pour vous



rappeler que nous sommes là pour vous représenter et faire le lien entre les instituteurs, la mairie et les familles. C'est pourquoi, n'hésitez pas à nous faire part de vos interrogations, questions, remarques, suggestions... Nous sommes à votre écoute et aucune question n'est inutile. Vous avez à votre disposition : la boîte aux lettres située devant l'école ou bien l'adresse mail : [dpepolienas@gmail.com](mailto:dpepolienas@gmail.com). Avec nos sincères remerciements.

Laure, Caroline, Déborah, Céline, Anne-Flore et Flavien.

## Téléthon 2016



Les enfants de l'école vont peut-être venir chez vous afin que vous sponsorisiez leurs tours de course à l'occasion du téléthon

(c'est donner une somme d'argent par tour couru. Exemple : Si vous sponsorisez 1 euro le tour et que l'enfant court 5 tours, vous lui ferez un chèque de 5 euros).

RDV donc le 26 novembre au stade de la Marcousse de 9h à midi pour venir les encourager, vous restaurer, vous balader (un petit

tour en forêt sera proposé aux adultes), déposer vos dons.

**Petit rappel :** pour tout chèque d'un montant supérieur ou égal à 5 euros à l'ordre AFM téléthon, un reçu fiscal vous sera envoyé.

## Travaux



● Mise à disposition des balles de "bauches" du marais de Montenas.

Des travaux d'entretien de la voie ferrée avec engins mécaniques lourds sont effectués par la SNCF sur la ligne Saint Romans -

Moirans du mardi 5 juillet au samedi 17 décembre 2016. Plage horaire de 20 heures à 7 heures. (arrêté préfectoral accordant à la

SNCF une dérogation exceptionnelle pour la réalisation de travaux nocturnes).

Actuellement, des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux (mairie, commerce, école) sont en cours de réalisation. Ils se poursuivront en 2017 pour les autres bâtiments. Après de nombreux mois de recherches dans les archives, de visites sur le terrain, de vérifications, nous avons procédé à la numérisation des données des concessions du cimetière et à la réalisation de son plan. Celui-ci est affiché sur le site. Des travaux d'aménagement concernant le cimetière du haut devraient avoir lieu prochainement.

## Clin d'œil

### Le château de la Marcousse



**A**u cœur de notre village, entre l'église et la voie ferrée, se dressent deux tours en ruines, perceptibles à travers un épais feuillage. Ce sont les seuls vestiges du château de la Marcousse et de son domaine qui nous faisait tant rêver quand nous étions enfants. Et oui, nous partions à la recherche d'un éventuel trésor ou allions nous cacher dans le tilleul creux de la Marcousse. Pourtant ce domaine a une histoire bien chargée.

La résidence de la Marcousse ainsi que son domaine ont été occupés pendant plus de 250 ans sans interruption par la famille Chissé. Originaire de Savoie, cette famille a fourni quatre évêques à Grenoble.

Par la suite, les héritiers du domaine ont fait

le plus souvent, carrière dans les armes. Deux d'entre eux ont été gouverneurs de place.

La maison forte, située à moins de deux cents mètres de l'église paroissiale, est isolée de la bourgade par un fossé circulaire.

En 1683, à la suite d'une querelle familiale, le seigneur de la Marcousse, Joseph de Chissé lègue la maison forte aux hospices de Grenoble. Un legs finalement salutaire, qui a permis de conserver les archives de la famille et du domaine. En outre, la Marcousse passée aux mains des pauvres de Grenoble, va échapper aux événements révolutionnaires.

A partir de 1684, la Marcousse est louée à des fermiers qui vont se succéder jusqu'à l'achat

du domaine par Monsieur Olivet vers 1914.

La grande salle du château fait alors office de salle du patronage, de cinéma et même de salle d'études pour une classe d'enfants réfugiés originaires de Nice et de leur instituteur Monsieur Chiapal. Par la suite, le propriétaire faisait visiter le domaine.

Hélas, l'humidité qui pénètre par les immenses toitures morcelées favorise un plus

chaque hiver, l'effondrement du château. Aujourd'hui, c'est avec une grande nostalgie que les anciens voient le château de la Marcousse disparaître sous la végétation.

Dolorès Oria

## Charte forestière

### L'état des chemins forestiers, c'est l'affaire de tous !



Notre commune fait partie du territoire des Chambaran, doté depuis 2009 d'une Charte forestière. Il s'agit d'un outil d'animation et de développement de la filière forêt-bois sur le massif. Il permet d'engager des actions visant à améliorer la gestion, l'exploitation et l'usage de la forêt dans le respect de toutes ses composantes : sociale, environnementale et économique. En particulier, la Charte fores-

tière pilote depuis peu une action qui vise à un meilleur encadrement des chantiers forestiers.

Désormais, tout chantier forestier se déroulant sur la commune de Poliénas devra être déclaré en mairie, en amont du commencement des travaux.

#### • Pourquoi une telle démarche ?

- Parce que la filière bois se développe et les moyens d'exploitation se modernisent beaucoup plus rapidement que les voiries, d'où des dégâts parfois très importants sur les chemins forestiers.

- Parce que les professionnels qui travaillent en forêt ont bien conscience que les chemins forestiers sont leur outil de travail. Et pourtant, même après remise en état, ils pâtissent de l'incivilité de quelques usagers et du regard du grand public.

- Parce que les mairies enregistrent de plus en plus de plaintes des usagers (promeneurs, chasseurs, ramasseurs de champignons...) qui constatent les dégâts.

#### • Qui est concerné par cette démarche ?

- Le propriétaire forestier si c'est lui qui

extrait le bois, sinon celui qui achète la coupe et l'entrepreneur qui effectue les travaux forestiers

- La mairie de notre commune car c'est elle qui est chargée de l'entretien des voies communales et chemins ruraux.

#### • Comment procéder ?

1) Le propriétaire, ou l'acheteur de la coupe (suivant les cas) informe la mairie du chantier qu'il envisage d'effectuer (localisation, nature, calendrier approximatif).

2) Un rendez-vous est pris sur le terrain pour effectuer un état des lieux avant chantier.

3) A l'issue du chantier, un second état des lieux est réalisé. En cas de dégradation constatée, il est précisé au professionnel la nature des travaux de remise en état à effectuer.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre en mairie. Vous pouvez également poser toutes vos questions à Olivia Marois, animatrice de la Charte forestière des Chambaran au 04 76 36 30 76, ou encore vous rendre sur le site internet dédié, à l'adresse suivante : <http://charteforestiere-chambaran.fr/>

## Préfecture de l'Isère

### Direction Départementale des Territoires

#### Information départementale relative aux autorisations de défrichage

Suite aux évolutions réglementaires en matière de défrichage et aux interrogations de nombreux acteurs des territoires sur l'application de cette réglementation, une doctrine départementale relative à la mise en œuvre des mesures compensatoires liées aux autorisations de défrichage a été élaborée. La présentation d'une première version du document a réuni les principaux acteurs concernés le 6 juillet 2015 à la Direction Départementale des Territoires de l'Isère. Suite aux nombreuses observations et suggestions apportées lors de cette réunion ainsi qu'aux instructions techniques communiquées par le ministère de l'Agriculture, ce document a pu être finalisé et communiqué pour consultation auprès de tous les acteurs du territoire et

de la forêt en décembre 2015. Puis, il a été présenté et validé dans sa version finale lors de la séance du 26 janvier 2016 de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Agricoles, Naturels et Forestiers (CDPENAF).

Trois enjeux particuliers sont à prendre en compte, identifiés à l'échelle du département de l'Isère :

- Les continuités écologiques dans le Nord Isère, le sillon Alpin et la région grenobloise,
- L'ouverture des paysages et le maintien de l'activité agricole et pastorale, notamment en zone de montagne,
- La préservation des forêts alluviales.

Ce document est téléchargeable à l'adresse : [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)



## Réunion publique

### Un débat autour des traitements des noyers

Début Juillet, les jeunes agriculteurs du canton de Tullins/Vinay et la municipalité de Poliénois et autres communes voisines à une réunion d'information et de concertation sur les pratiques de la culture



et des traitements de la noix. Le maire, Bernard Fournier était un peu déçu de constater que trop peu de Poliénois et notamment de nouveaux habitants étaient présents, alors qu'à plusieurs reprises, il a été interpellé au sujet des traitements des noyers. Les personnes présentes étaient principalement des agriculteurs mais on notait aussi la présence de Jean-Claude Darlet, président de la chambre d'agriculture, Ghislain Bouvet, technicien à la chambre d'agriculture, Maël Dallay co-président du CCJA, Yves Borel, président du CING (comité interprofessionnel de la noix de Grenoble). Dans un exposé bien préparé, M. Bouvet a divisé sa présentation en trois points : les principaux rava-

geurs, le point sur l'entretien de la ligne et la réglementation concernant les traitements phytosanitaires. Il présenta les principaux ravageurs et parasites qui s'attaquent à la noix : l'antracnose (champignons), le colléotrichum également un champignon apparu en 2011 et qui cause de gros dégâts. La bactériose dont la lutte est pratiquée depuis trois générations. Le carpocapse qui est le même ver retrouvé dans les pommes. La mouche du brou qui vient des Etats-Unis et qui est apparue dans notre région en 2007. Depuis 2008 sa lutte est obligatoire. C'est un insecte très nuisible qui peut causer jusqu'à 80 % de perte de rendement. M. Bouvet a aussi présenté les différents



pièges installés dans les noyeraies. Le piège à phéromones pour les papillons, les plaques jaunes pour une attraction visuelle pour la mouche. Le traitement est déclenché lorsqu'il y a des prises trois fois de suite. Il a aussi présenté le nouveau piège adapté à la lutte contre la mouche du brou. MM Darlet et Bouvet ont répondu à quelques questions venant du public soulignant que la communication doit être un élément fédérateur pour mieux informer la population afin de les rassurer. Concernant les eaux de lavage des noix, un travail a été fait dans le cadre du contrat de rivières et l'étude est toujours en progression.

Brigitte Philibert

## Mission locale

### Un nouveau dispositif d'accompagnement vers l'emploi pour les 18-25 ans : LA GARANTIE JEUNES

Dès le 5 septembre 2016, la mission locale Pays Sud Grésivaudan accueillera les premiers jeunes sur son nouveau dispositif "La Garantie jeunes" (porté et financé par le ministère de l'emploi et le FSE).

Les jeunes de 18-25 ans, sans emploi, sans formation, déscolarisés, avec un faible niveau de ressources pourront prétendre à la Garantie Jeunes. L'objectif est de les emmener vers une autonomie sociale, financière et professionnelle en renforçant leurs compétences par des immersions répétées au sein des entreprises.

Chaque jeune s'engagera sur un an et aura un accompagnement collectif et individualisé. Une allocation sera allouée.

**LA GARANTIE JEUNES**



Garantie Jeunes

**Gj**

Garantie Jeunes

**Comment ?**

- » Vous vous sentez prêt à vous investir et vous êtes disponible !
- » La Mission locale est là pour vous aider, à constituer votre dossier, qui sera examiné en commission d'entrée.

- Vous avez entre 18 et 25 ans.
- Vous souhaitez devenir autonome financièrement.

**Ma Mission locale**



**LA GARANTIE JEUNES**

- Vous voulez définir et mettre en oeuvre un projet pour votre avenir.
- Vous désirez vous investir dans une démarche dynamique vers l'emploi !

**Une démarche personnalisée fondée sur le principe de l'emploi d'abord et de mises en situation professionnelle.**

**Mission Locale Pays du Sud-Grésivaudan**  
 7 rue du Colombier - BP63  
 38162 SAINT-MARCELLIN CEDEX  
 Tél. : 04 76 38 83 42 - Fax : 04 76 38 04 94  
[missionlocale@pays-saint-marcellin.fr](mailto:missionlocale@pays-saint-marcellin.fr)

## Maison de l'Emploi

### Lettre d'information



#### Des petits changements dans notre offre de service

● La permanence de la Maison de l'Emploi à Moirans, au Point Information Jeunesse (PIJ) - MJC de Moirans, se tiendra uniquement les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> mardis du mois de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous au 04 76 35 77 22)

● les jeunes de 16-25 ans qui souhaitent rencontrer un conseiller et qui se présentent pour la première fois seront reçus du lundi au jeudi de 13h30 à 17h au siège de la Maison de l'Emploi à Voiron ou sur les permanences extérieures (plus de permanence 1<sup>er</sup> accueil le vendredi après-midi à Voiron)

● les modalités d'utilisation de la salle Cyberbase évoluent :

– avec la présence d'un animateur : lundi et mardi après-midi - jeudi matin

– en totale autonomie dans l'utilisation : mercredi et vendredi journée, jeudi après-midi

– fermeture le mardi matin

Rappelons que l'accueil de la Maison de l'Emploi est très largement ouvert : jusqu'à 12h30 du mardi au vendredi et jusqu'à 19h les mardis et jeudis.

#### La Garantie Jeunes démarre !

L'équipe de la Mission Locale du Pays Voironnais est fébrile ! La Garantie Jeunes, impulsée par l'État et cofinancée par l'Union Européenne, démarre le 5 septembre ! Ce dispositif concernant les jeunes de 18 à 25 ans ni scolarisés, ni étudiants, ni en emploi ou en formation et en situation de précarité, a pour objectif de les amener à l'autonomie via :

● un accompagnement collectif et individuel intensif par 2 conseillères dédiées

● un accompagnement personnalisé et contractualisé pendant 1 an

● des mises en situation professionnelle

● un soutien financier mensuel (sous conditions)

● un partenariat fort avec des entreprises du territoire, avec le soutien de Nathalie Grimaldi, chargée des relations entreprises à la Maison de l'Emploi.

15 jeunes ont été sélectionnés par le comité local d'attribution présidé par la Directrice pour former la première promotion qui démarrera lundi 5 septembre à 13h30 dans nos locaux. 2 autres sessions sont prévues d'ici la fin de l'année. Contact : Séverine Touré et Alexandra Rymeyko - 04 76 93 17 18

#### La Plateforme de Sécurisation des Parcours Professionnels au service des entreprises

Depuis janvier 2016, la Plateforme a déjà accompagné plus de 25 entreprises et 80 salariés.

La Maison de l'Emploi déploie, depuis début 2013, ce service proposé par la Région Auvergne-Rhône Alpes avec le soutien de l'Union Européenne, pour accompagner la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle et soutenir les projets collectifs et individuels de formation des entreprises.

Un chargé de mission est mis à la disposition de l'entreprise pour aider à mieux anticiper les besoins de compétences en lien avec l'évolution de ses activités, mieux connaître les dispositifs de formation et leurs financements, rechercher une solution formation pour les projets collectifs ou individuels (en intra ou en interentreprises) et informer les salariés des dispositifs existants et les accompagner dans leurs projets.

Contact : Olivier HOENIG olivier.hoenig@paysvoironnais.com - 04 76 93 17 18

#### L'ARPE : une nouvelle aide à la recherche du premier emploi

L'ARPE est une aide à la recherche du premier emploi destinée aux jeunes diplômés d'origine modeste. Elle est effective dès la rentrée 2016 et les candidats disposent de 4 mois après la réussite de leur examen pour déposer leur demande. Elle consistera en un soutien financier, versé pendant quatre mois sous conditions de ressources, sous forme :

● d'une aide mensuelle de 200 € pour les diplômés de l'enseignement scolaire professionnel (CAP, bac pro, bac techno), qu'ils soient boursiers ou apprentis

● d'une prolongation de la bourse, sur critères sociaux, perçue au cours de la dernière année d'études (de 100 € à 550 €/mois) pour les diplômés de l'enseignement supérieur

● une aide mensuelle de 300 € pour les diplômés de l'enseignement supérieur par l'apprentissage

#### Jouons collectif pour l'insertion des jeunes !

Le jeudi 13 octobre à Voiron, un événement original : une rencontre entre jeunes et dirigeants d'entreprises placée sous le double thème du sport et de l'emploi.

Une quarantaine de jeunes issus de la Maison de l'Emploi ou des clubs de foot, hand et rugby de Voiron et autant de dirigeants d'entreprises se rencontreront au gymnase La Garenne autour d'ateliers sportifs puis de rendez-vous emploi.

La Ville de Voiron, le SOV, l'ALV hand, le FCVM, l'UNIRV et la Maison de l'Emploi unissent leurs forces avec l'aide de l'Agence pour l'Education par le Sport (ADELS) pour la préparation de cet événement.

Les jeunes à la recherche d'un emploi, les représentants d'entreprises et les professionnels de l'emploi sont les bienvenus. Info : dominique.dessez@paysvoironnais.com

### A vos agendas

#### Quelques dates à retenir :

● 13 septembre 2016 - 18h

Réunion d'information VAE à Voiron

14 septembre 2016 - 14h : Information collective CNPC contrat professionnalisation vendeur textiles et skiman

15 septembre 2016 - 14h

Information collective de recrutement SYNERGIE/Aéroport de St Etienne de St Geoirs

27 septembre 2016 - 18h

Réunion d'information VAE à St Marcellin

## Info

#### SITE DE VOIRON

40, rue Mainssieux - 38500 Voiron.

Tél. 04 76 93 17 18

Ouverture : lundi 13h30-18h

mardi et jeudi 8h30-12h30 et 13h30-19h

mercredi 8h30-12h30 et 13h30-18h

vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h.

Fermé au public le lundi matin.

#### SITE DE ST MARCELLIN

7 Rue du Colombier - BP 63

38162 St Marcellin Cédex

Tél. 04 76 38 45 48

Ouverture du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

(17h30 le vendredi)

## Les restos du cœur Campagne hiver 2016/2017



**Local des Restos du cœur à ST MARCELLIN :**  
**10 Rue Paul BERRET 04.76.38.08.41**

La campagne d'hiver commence  
le **21 novembre 2016**

et les jours d'ouverture sont :

les **lundis** de 9h00 à 11h30 & de 13h30 à 16h30  
les **mercredi & vendredi** de 9h00 à 12h00

### Inscriptions :

**Au Local des Restos du Cœur à ST MARCELLIN :**  
**10 Rue Paul BERRET**

**Jeudi 10 & Mardi 15 Novembre 2016 :**  
De **9h00 à 11h30** et de **14h00 à 16h00**

 **Si vous ne pouvez pas être présents à ces 2 dates, pas de nouvelle inscription avant le :**

**Mardi 6 Décembre 2016 :**  
De **9h00 à 11h30** et de **14h00 à 16h00**

## SMICTOM Réunions publiques

Vous souhaitez avoir plus de renseignements sur les nouvelles consignes de tri, vous n'avez pas reçu votre guide du tri, alors n'hésitez pas à venir à l'une des différentes réunions publiques proposées ci-dessous.

- Jeudi 22 septembre à 20h à la salle des fêtes de Pont en Royans.
- Mardi 27 septembre à 20h à la salle des fêtes de St Antoine l'Abbaye.
- Jeudi 29 septembre à 20h à la salle des fêtes de La Rivière.
- Jeudi 06 octobre à 20h à la salle des fêtes de Vinay.
- Jeudi 13 octobre à 20h à la salle polyvalente de St Marcellin.
- Lundi 24 octobre à 20h à la salle des fêtes de Chantesse.
- Mardi 25 octobre à 20h à la salle des fêtes de Varacieux.



- Jeudi 27 octobre à 20h à la salle des fêtes de St Romans.
- Lundi 7 novembre à 20h à la salle des fêtes (village) de St Hilaire du Rosier.
- Mardi 29 novembre à 20h à la salle des fêtes de Chevières.

## MJC de Tullins

### Osez l'encadrement d'Art !

**L'atelier d'encadrement de la MJC de Tullins vous propose 9 journées de stages**

**Groupe des débutants :** 18/11, 9/12, 13/01, 3/02, 10/03, 31/03, 5/05

**Groupe des Voyageurs :** 25/11, 16/12, 20/01, 10/02, 17/03, 7/04, 12/05

**Groupe des Merveilles :** 4/11, 2/12, 6/01, 27/01, 17/02, 24/03, 14/04, 19/05

**Inscription à la journée ou à l'année**

**Horaires :** de 9h à 16h30, pique-nique sur place possible.

**Lieu :** Bâtiment la Pléiade, 2<sup>ème</sup> étage, Clos Fournereau.

**Tarifs :** 35 €/stage ou 210 € les 9, à rajouter l'adhésion annuelle 2016 de 15 € ou 9 € (retraités, demandeurs d'emploi, étudiants ou invalides). Cotisation pour les adultes extérieurs à Tullins : +5 €/stage ou +15 €/année.

**Pour tout renseignement, contacter Elise Rioux au 06 27 80 21 60**

**ou la MJC au 04 76 07 04 78 du mardi au vendredi de 14h à 18h, le samedi de 10h à 12h courriel : [mjctullins@orange.fr](mailto:mjctullins@orange.fr) <http://mjctullins.wix.com/mjctullins>**

## Café des aidants

**Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?**



**Café des aidants®**

**Saint-Marcellin**

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre d'accès.



Nous vous donnons rendez-vous, un vendredi par mois, de 15h à 17h, autour d'un thème.

### PROGRAMME 2<sup>ème</sup> semestre 2016

**Vendredi 16 septembre**

La culpabilité et la peur du regard des autres

**Vendredi 14 octobre**

Parfois excédés ?

**Vendredi 18 novembre**

Et le temps passe...

**Vendredi 16 décembre**

Noël !

ENTREE LIBRE ET GRATUITE  
Avec 1 participation demandée : une consommation

A cette adresse :  
Restaurant «Le Romain»  
27, rue Aymard Durivall  
38160 ST MARCELLIN

Contact :  
Service autonomie  
04 76 36 38 38  
[tsg.autonomie@isere.fr](mailto:tsg.autonomie@isere.fr)

## PLANNING DES MANIFESTATIONS

DATES	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS ET ORGANISMES	LIEUX
Dimanche 30 octobre 2016	Spectacle enfants	Jardin des mots	Salle des fêtes
Dimanche 6 novembre 2016	Matinée boudins	ASP Foot	Stade de la Marcousse
Mercredi 9 novembre 2016	Concours de belotte	Club de la Marcousse	Salle des fêtes
Samedi 19 novembre 2016	Journée assistantes maternelles	Assistants maternelles	Foyer
Samedi 19 novembre 2016	Soirée dansante	Comité des fêtes	Salle des fêtes
Dimanche 20 novembre 2016	Loto	Sou des écoles	Salle des fêtes
Samedi 26 novembre 2016	Téléthon	Ecole	Stade de la Marcousse
Samedi 26 novembre 2016	Tournoi ping-pong	Tennis club	Salle des fêtes
Vendredi 2 décembre 2016	Ventes de sapin	Sou des écoles	Place Dr Valois
Dimanche 4 décembre 2016	Repas de Noël	CCAS	Salle des fêtes
Vendredi 16 décembre 2016	Spectacle de Noël	Sou des écoles	Salle des fêtes
Samedi 17 décembre 2016	Ventes d'huîtres	Tennis Club	Place Dr Valois
Dimanche 18 décembre 2016	Repas de Noël	Club de la Marcousse	Salle des fêtes
Samedi 24 décembre 2016	Ventes d'huîtres	Tennis Club	Place Dr Valois
Dimanche 12 janvier 2017	Repas dansant	Club de la Marcousse	Salle des fêtes
Vendredi 20 janvier 2017	Vœux de la municipalité	Municipalité	Salle des fêtes
Samedi 28 janvier 2017	Matinée boudins	ACCA	Salle des fêtes
Dimanche 5 février 2017	Vente diots	Sou des écoles	Place Dr Valois
Samedi 11 février 2017	Matinée boudins	Moto club	Salle des fêtes
Samedi 11 février 2017	Bal costumé	Comité des fêtes	Salle des fêtes
Samedi 18 février 2017	Vente rissoles	Handi-tuning-show	Place Dr Valois
Mardi 28 février 2017	Mardi gras	Assistants maternelles	Foyer

## COMITÉ DES FÊTES

### Un moment festif à réserver

Le comité des fêtes vous propose, pour la soirée du 19 novembre 2016, le thème de l'exotisme avec un groupe musical accompagné de danseuses, un menu pour exciter vos papilles. Le menu sera composé d'une salade avec : accras de morue - massalé de porc - riz et lentilles - gourmandises à l'ananas.

La soirée repas dansant vous est proposé au prix de 20 €. Elle débutera par un apéritif à partir de 19h30. Vous pouvez d'ores et déjà réserver ce moment festif auprès des membres du comité des fêtes.



## ACCA

A l'occasion de la journée "Un dimanche à la chasse", l'ACCA de Poliénas a accueilli 2 observateurs qui désiraient découvrir comment se déroule une journée de chasse. Après les avoir équipés de plastron fluo obligatoire, ils ont participé à une battue à Champisse, le matin. Le gibier n'était pas au rendez-vous mais ils ont passé un agréable moment. Ils ont partagé un repas de chasseurs au local.



## MOLLETS DE COTON

### Le club de gym est en bonne santé

Le club de gymnastique s'est réuni en Assemblée générale début septembre, dans la cour du foyer municipal. Face à une assistance d'une trentaine de personnes, formée principalement par les randonneurs ainsi que par le maire, Bernard Fournier, les responsables du club ont présenté les différents bilans. En premier lieu, tous ont eu une pensée émue pour leur ami, Serge Villars, décédé au cours de cet été. Monique Giry a rappelé que la saison dernière, le club comptait 132 adhérents dont 16 en gym d'entretien, 24 au yoga, 43 au baby gym/GRS et 49 marcheurs aux Mollets de coton. Trois professeurs dispensent les cours : Patricia pour la gymnastique, Anne pour le Yoga et Cécile pour les enfants. Ces derniers ont présenté un beau spectacle en juin dernier et tous ont reçu un trophée et un tee-shirt à l'issue du spectacle. Le bilan financier laisse apparaître un juste équilibre entre les dépenses et les recettes. Les cotisations ne seront pas augmentées cette année. Les cours ont démarré mercredi 14 septembre. Jeannette Buisson qui organise les randonnées depuis de nombreuses années, souhaite que les marcheurs s'investissent un peu plus en allant faire des reconnaissances et proposer eux aussi des balades. Chacun a alors trinqué à la bonne santé du club et partagé un apéritif dînatoire.



#### De l'île d'Oléron au Puy du Fou

Profitant d'une fin d'été très ensoleillée, le club de gymnastique a eu le plaisir de faire découvrir aux marcheurs une belle région. Ils sont partis de bon matin en direction de Travassac, en Corrèze, où ils ont tout d'abord visité les ardoisières. Les tailleurs d'ardoises ont présenté leur savoir-faire où leurs gestes sont immuables et perpétrés par des générations d'ardoisiers. Après plusieurs heures de route, les vacanciers sont arrivés sur l'île d'Oléron, à St-Trojan-les-Bains, dans un cadre très reposant. Durant deux jours, ils ont visité la ville, ses canaux, la plage, fait une promenade le long des cabanes de pêcheurs et d'ostréiculteurs aux couleurs chatoyantes, visité Boyardville avec vue sur le très célèbre fort. Ils ont fait aussi le chemin des remparts à Château d'Oléron et St Denis d'Oléron où ils ont gravi les 224 marches du phare de Chassiron, pour une vue à 360 degrés en arrivant au sommet. En seconde partie, c'est au Puy du Fou que les Mollets de coton se sont rendus et en ont pris plein les yeux, avec des spectacles grandioses et fantastiques : les orgues de feu, la cinéscénie, le bal des oiseaux fantômes et le dernier panache, création 2016, ont été des moments forts et inoubliables. Sur le chemin du retour, ils se sont arrêtés dans un village troglodytique aux Goupillières, près d'Azay le Rideau, pour y déguster un repas composé de fouées, spécialités tourangelles. Comme à l'accoutumée, la joie et la bonne humeur des participants ont été de mises. Un grand bravo aux organisateurs de ce beau voyage et notamment à Jeannette Buisson qui une fois encore a réglé dans les moindres détails ce circuit et sans aucune fausse note !



## ENTRE 2 PAS

### Une nouvelle association à Poliénas

L'association Entre 2 pas a ouvert ses portes en cette rentrée 2016. Elle vous propose alors des cours de danse de société chaque jeudi soir de 19h30 à 20h30. Au programme: salsa, rock, tango, cha cha cha et bien d'autres surprises...

Pour une première année, cette association compte déjà de nombreux élèves, tous aussi motivés les uns que les autres! Cela fût un vif succès! Nous espérons que cela se pérennise dans le temps et que d'autres danseurs viendront s'essayer au plaisir de la danse de salon, dans la convivialité et la simplicité!



## CLUB DE LA MARCOUSSE

### Rétrospective

Cette année, un seul voyage, le deuxième ayant été annulé par manque de participants. Notre voyage s'est déroulé sur les "balcons de Chartreuse" avec la visite commentée et très instructive du "fort Barraux".



Après dégustation dans une cave de vins de Savoie, un repas à l'auberge du "pas de l'Alpette" nous a été servi. L'après-midi, passage au "Mont Granier", puis Saint-Pierre-d'Entremont pour la visite du musée de l'ours et avant de prendre la route du retour, passage par la coopérative fruitière. Belle journée pour les 40 participants.

● Cette année, le repas de "l'Amitié" a été modifié en repas "Fête des mères et des pères". Cette initiative ayant été appréciée par l'ensemble des adhérents, ce repas de fête sera reconduit en 2017.

● Pour la deuxième fois cette année, le club a eu la tristesse de perdre l'un des leurs. Après Ghislaine Giry, c'est M. Moïse Zala qui nous a quittés. Il était à l'origine et adhérent de ce club depuis 1982. C'était notre Président d'Honneur et pendant de nombreuses années commissaire aux comptes. Il a été décoré de la médaille d'Honneur des Aînés Ruraux en Mai 2011.

Il était toujours à notre écoute et toujours disponible pour nous donner d'excellents conseils pour la gestion et l'organisation du club, si cher à son épouse.



#### A noter

##### Agenda

- Mercredi 9 novembre : concours de belote ouvert à tous
- Jeudi 1<sup>er</sup> décembre : goûter
- Dimanche 18 décembre : repas de Noël

## ASP

### Une nouvelle saison qui commence !

Pour cette nouvelle saison, l'ASP Foot a dirigé tous ses efforts sur le recrutement d'enfants afin d'engager le maximum de catégories de jeunes footballeurs. De nombreux enfants ont répondu présents et une nouvelle équipe U6, entraînée par Jérôme Greffe Fonteymond, s'est constituée. Sans oublier l'équipe U13, toujours entraînée par Royald Cornu qui va relever le défi avec 14 enfants inscrits. Un grand merci à tous nos sponsors et bénévoles pour leur engagement auprès de nos enfants et pour la continuité de notre club.



"Un remerciement particulier à nos sponsors PEPINOIX qui a financé une tenue complète de match pour l'équipe U13 et BALTHAZARD ET COTTE pour le financement des vestes d'entraînement."

Iasin Naoun Président ASP FOOT Poliénas

#### A noter

##### Matinée boudin

- dimanche 6 novembre le matin, au stade de la Marcousse.
- Sur réservation uniquement avant le 1<sup>er</sup> novembre au plus tard au 06 72 77 27 22 ou 06 07 40 13 80.

## POLIDANSE

### Rentrée 2016/2017

Nous avons fait une belle rentrée avec de nombreux élèves en cours d'éveil d'où la nécessité d'ouvrir un 3<sup>ème</sup> cours mais malheureusement nous avons dû fermer le cours de claquette car trop peu d'élèves. Nous proposons des cours :

- de hip-hop à partir de 6 ans le mardi soir,
- des cours d'éveil, initiation et jazz le mercredi après-midi et des cours de Zumba et de renforcement musculaire le mercredi soir
- des cours jazz, avancé et adulte le vendredi soir.

L'équipe Polidanse

## SOU DES ÉCOLES

### Un nouveau bureau

Le sou des écoles de Poliénas a tenu cette année son assemblée générale le 16 septembre 2016, autour d'un apéritif dînatoire convivial qui lui a permis de faire le bilan de l'année. Grâce à la participation de tous, bénévoles et membres actifs, nous avons pu réaliser des manifestations qui ont permis à nouveau, de contribuer aux beaux projets de l'école. Le sou des écoles a ainsi financé pour 2015/2016 :

Le sou des écoles a ainsi financé pour 2015/2016 :

- 1 spectacle de Noël pour toute l'école.
- 1 sortie au Grand Angle PS, MS.
- 1 sortie à la librairie Arthaud avec la rencontre de l'auteur Emile JADOUL pour les MS, GS.
- 1 sortie d'une journée sur le thème de la préhistoire à Vassieux.
- 6 sorties de ski à Autrans pour les CE2, CM1, CM2.
- 1 Intervenant BD pour CM1, CM2.
- Présentation du camion Planétarium CE2, CM1, CM2.
- Sortie pour toute l'école au Parc de la tête d'or à Lyon et la visite de la Basilique de Notre Dame de Fourvière avec les CM1, CM2.

Pour cette nouvelle année scolaire, de nouveaux projets se mettent déjà en place. Ces différents projets sont importants et contribuent à la culture générale et à l'épanouissement de nos enfants. Au nom de tous les enfants de l'école, nous remercions par avance les Poliénois de continuer à se mobiliser et à participer à nos animations qui permettent d'enrichir la vie scolaire de nos enfants.

**Nous vous présentons également le nouveau bureau de l'association :**

**Président :** Cédric Simian-Mermier

**Vice-présidents :** Dominique Licata et Cédric Ruzzin

**Trésorière :** Elodie Mollette

**Secrétaire :** Agnès Sarfati

**Vice-secrétaires :** Céline Delor et Vanessa Simian-Mermier

Eddy Argoud nous quitte car c'est la fin de la scolarité de ses enfants et Stéphanie Roux Détraz laisse son poste mais reste bénévole au Sou des écoles. Nous les remercions pour la qualité de leur investissement. Nous accueillons également 4 nouveaux membres actifs. Le Sou des écoles de Poliénas comprend donc 13 membres actifs dont 7 au bureau ainsi que 15 bénévoles.



### A noter

#### Agenda

- Dimanche 20 novembre : loto
- Vendredi 2 décembre : vente de sapins et boules de Noël
- Dimanche 12 février : vente de Diots cuisinés
- Dimanche 7 mai : vente de Paella et Fleurs
- Vendredi 16 juin : kermesse et cochon à la broche

*Nous vous attendons nombreux !*

## ASSISTANTES MATERNELLES

### Reprise des activités

Les assistantes maternelles ont repris leurs activités et leurs animations, début septembre. A cette occasion elles ont accueilli Sandrine Ecora, nouvelle assistante maternelle sur la commune. Courant octobre, elles ont participé à la semaine du goût. Elles ont préparé une bonne soupe au potiron qui fut dégustée par une vingtaine d'enfants. Les petits ont aussi découvert d'autres saveurs automnales.

**Le 19 novembre ce sera la journée nationale des assistantes maternelles.**

A partir de 9h30 au foyer municipal, les assistantes maternelles accueilleront parents, futurs parents, grands-parents etc., afin de leur présenter les activités faites au cours de l'année. On découvrira aussi une exposition de photos faites lors des rencontres. Un stand d'activités manuelles et un goûter seront proposés à ceux qui viendront les voir.



## CHANTE-NOIX

### Chante-Noix, une nouvelle chorale à Poliéñas !

Depuis la rentrée, chaque lundi, de 20h à 22h, résonnent les chants de notre nouvelle chorale. Dirigée par Isabelle Bieri, professionnelle reconnue (elle dirige également le chœur d'Adèle de Murinais), la chorale rassemble aujourd'hui une quinzaine de choristes. Nous abordons un répertoire varié : "Viens sur ton chemin" des Choristes, "Ameno"...

Premier concert prévu le 13 novembre à 17h au Diapason de Saint-Marcellin. Nous chanterons avec le Chœur d'Adèle de Murinais, le Chœur "Ardante" de St Marcellin, la chorale de la classe de chant du Conservatoire Enik Satie de Saint Martin-d'Hères, et serons accompagnés par l'orchestre d'Harmonie et le Big Band de la Lyre St-Marcellinoise.

Chante-Noix est une association Loi 1901. Le bureau est composé de Corinne Morot, présidente ; Brigitte Philibert, vice-présidente ; Françoise Filippi, trésorière ; Laure Meyer, trésorière adjointe ; Laetitia Giraud secrétaire, et Sophie Corbin, secrétaire adjointe.

Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège pour participer. Aussi, si vous aimez chanter et voulez partager un moment agréable et enrichissant, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Retrouvez-nous sur notre blog, créé par Julie Coulon : <http://chantenoix.blogspot.fr/>

Pour tous renseignements, Corinne au 06 07 13 58 10 ou Brigitte au 06 32 11 07 44

Adresse mail : [chourchantenoix@gmail.com](mailto:chourchantenoix@gmail.com)



## TENNIS CLUB

### A vos agendas !

Le tennis club de Poliéñas organise le samedi 26 novembre son deuxième tournoi ping-pong, à la salle des fêtes.

- Inscriptions avec participation libre à 13h30.
- Début du tournoi à 14h.

Le Tennis Club s'associe aux enfants de l'école, pour reverser les bénéfices de cette manifestation au téléthon.



- Le tennis Club, c'est aussi sa traditionnelle matinée huîtres.
- Rendez-vous sur la place du village pour venir déguster les huîtres sorties la veille de l'étang de Thau, le samedi 17 décembre.
- Cette année une nouveauté : possibilité de commander vos huîtres pour vos fêtes de fin d'année (bourriches de 3,5kg et 10kg) pour une livraison le samedi 24 décembre sur la place du village. Arrivage toujours direct du producteur.

Le tennis club tient à remercier toutes les personnes qui sont venues échanger quelques volants, balles de ping-pong lors de sa première journée raquettes. Journée réussie sous le soleil et une ambiance très amicale.

## INFORMATION

En préparation à la création d'une association "pétanque",  
une réunion d'informations aura lieu le vendredi 25 novembre 2016,  
à 19h30, à la mairie, salle des mariages.

# M É M E N T O

## Agence postale communale

Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h  
Vendredi de 14h30 à 17h  
Samedi de 9h à 11h30  
Fermée le mercredi  
Tél. **04 76 67 48 92**

■ **RAPPEL** : chaque habitation doit avoir une boîte aux lettres aux normes avec le nom lisible du titulaire.

## Bibliothèque

### Ouverture au public :

mardi de 16h30 à 17h30  
mercredi de 13h30 à 17h30  
samedi de 10h30 à 12h  
Tél. **04 76 07 70 30**  
jardindesmots38@orange.fr

## Points propres

### 4 lieux de tri sélectif :

- "les Vignes" - la Gare
- "les Grandes Vignes" direction Tullins
- "Etang de Montenas"
- "Roche Corbières"

## Régie de Vinay

Eau/Assainissement : **04 76 36 90 57**  
service dépannage : **04 76 36 94 01**

## Fermeture déchèterie de Vinay

### Horaires déchèterie de St Quentin sur Isère :

Lundi de 14 h à 18h

Mercredi, vendredi, samedi : 8 h-12 h / 14 h-18h

### Horaires déchèterie de St Sauveur :

Du lundi au vendredi : 8 h-12 h / 13h-19h

Samedi : 8 h-19h

## Mairie

Lundi : 15h30-18h30. Mardi : fermée  
Mercredi : 9h-11h. Jeudi : 9h-12h et 14h30-17h30. Vendredi : 15h30-18h30

• Permanence de Monsieur le Maire

sur rendez-vous du lundi au vendredi de 11h à 12h

• Permanence des élus sur rendez-vous

Le 2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 18h30 à 19h30  
le dernier samedi du mois de 10h à 12h

Tél. **04 76 07 04 28**

mairie@polienas.fr

## Numéros à retenir

- Numéro urgence dans toute l'Europe 112
- Pompiers 18
- Gendarmerie 17
- Samu 15
- Centre des grands brûlés Lyon 04 72 11 75 98
- Centre antipoison Lyon 04 72 11 69 11
- Enfance maltraitée 119
- Info service violences conjugales 19 39
- Drogues info services (appel gratuit poste fixe) 0 800 23 13 13

• Sida info service 0 800 84 08 00

• Info cancer service 0 810 810 821

• Ass fr de protection et assistance

aux personnes âgées 0 800 020 528

• Accueil sans abri 115

• SPA Grenoble Dauphiné 04 76 49 18 23

• Pharmacie de garde 3915

• **A Poliénas** :

cabinet de soins 06 47 83 22 08

## Etat civil

### Naissance

2 août 2016 : Méline REY-GIRAUD

### Mariage

17 septembre 2016 : Vanessa COUDERC et David JOURDAN

### Décès

14 août 2016 : M. Claude Menéroud

6 septembre 2016 : Mme Suzette Chatroux née Genon

28 septembre 2016 : M. Michel Colonel

23 octobre 2016 : Mme Solange Chabert née Sibut

## > Visites de quartiers



● Visite quartier de "Champisse".



● Visite quartier de "Chateaufort".

Les élus ont poursuivi les visites de quartiers. Les requêtes portent essentiellement sur les aménagements et entretiens de voiries, sur la vitesse excessive et les cambriolages. Cela a été l'occasion également de faire le point sur la future fusion intercommunale,

la réfection de la déchetterie de Vinay, la réfection du lagunage communal, les futurs aménagements du centre village. Ces rencontres se sont terminées autour d'un chaleureux verre de l'amitié.

## > Infos

## Nuisances

### RAPPEL

Les travaux de jardinage et de bricolage sont autorisés :

● Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

● Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

● Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Site internet de la commune : <http://polienas.sud-gresivaudan.org/>

Le prochain bulletin "Vivre à Poliénas" paraîtra en janvier 2017 - Annonceurs et sociétés doivent faire parvenir leur communiqué avant le 6 janvier 2017

"Vivre à Poliénas" - Directeur de publication : Bernard Fournier, Maire de Poliénas

Rédaction commission communication : Danièle Allibe, Lionel Argoud, Françoise Filippi, Delphine Honoré, Fabienne Ledru, Christelle Tavel

Crédit photographique : Brigitte Philibert, correspondante Dauphiné Libéré

Maquette et impression : CRÉAPRIM Tullins 04 76 07 01 23 imprimerie.creaprim@wanadoo.fr - Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé